DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA COMMUNE DE LA MOTHE SAINT HERAY ANNEE 2026

RAPPEL DE L'ARTICLE L.1611-4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la Collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

Merci de compléter <u>l'ensemble des rubriques</u> qui vous concernent.

Identité de l'Association

Nom complet	
Date et numéro d'agrément	
N° SIRET	
Adresse du siège	

Contact sur la Commune de La Mothe Saint Héray ou adresse de correspondance si elle est différente du siège	
Nom et prénom	
Fonction	
Adresse	
Code postal et ville	
Téléphone	
Courriel	

Vie de l'Association		
Éléments pris en compte pour l'attribution de la subvention		
Nombre total d'adhérents		
DONT	*Nombre de Mothais*	
	Nombre provenant de la Communauté de Communes Poitou en Mellois (hors Mothais)	
	Nombre de jeunes moins de 18 ans	
	Nombre de jeunes de – de 18 ans Mothais	
Nombre de salariés employés (en équivalant temps plein)		

Informations nécessaires à la mise à jour des supports de communication de la commune	
Coordonnées de contact pour le public (nom, téléphone, courriel)	
Lien vers les supports de communication (site internet, blog, réseaux sociaux)	
Vos activités régulières	*Jours, horaires, salles*

Rayonnement de l'Association			
❑ *Commune*	❑ *Communes voisines*	❑ *Département*	❑ *Région ou au-delà*
Pour les associations sportives préciser les performance(s) ou classement(s)			

Activités et projets dans l'année *Animations / événements envisagés* (ex : lotos, soirées dansantes, tournois…)

Subvention de fonctionnement demandée
Montant total : _____ ***€***

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Bilan comptable de l'année 2025
- Budget prévisionnel de l'année 2026
- RIB (obligatoire y compris pour les associations ayant déjà effectué une demande de subvention les années précédentes)
- Contrat d'engagement républicain
- En cas de versement d'une subvention exceptionnelle en 2025 : bilan comptable de l'action financée *(en l'absence de cette pièce, la subvention exceptionnelle versée en 2025 sera déduite de la subvention de fonctionnement 2026)*

A préciser :

- *Solde caisse et tous comptes (comptes courants et livrets) :*
  - *Année 2025*
  - *Prévisions année 2026*

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), *.....*, *représentant légal de l'association,*

- *DECLARE que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et paiement de cotisations sociales et fiscales auxquelles elle est soumise,*

- *DECLARE que le fonctionnement et les activités de l'association sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile,*

- *CERTIFIE exactes les informations contenues dans le présent dossier.*

Fait à *.....****, le*** *.....*

Le (La) Président(e),

DOCUMENT A RETOURNER AU PLUS TARD LE ***28 FEVRIER 2026*** *:*

PAR COURRIER : Mairie de La Mothe Saint Héray
2 Place Clémenceau
79800 La Mothe Saint Héray

PAR MAIL : secretariat@lamothe79800.fr

Pour tout renseignement, appelez le ***05.49.05.01.41***

Formulaire disponible sur le site de la mairie http://www.la-mothe-saint-heray.fr/